



2 octobre 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Reprise Garantie : des résultats convaincants pour Federec

Avec la mise en place par les sociétés agréées, fin 2005, de la Reprise Garantie, la gestion des déchets d'emballages ménagers est entrée, en France, dans une nouvelle ère. La voie de négociation entre la collectivité et le prestataire proposée par la Reprise Garantie a séduit un nombre important de collectivités. La souplesse du système et la possibilité offerte aux collectivités locales d'opter, selon les matériaux, pour la Reprise Garantie ou pour un autre type de reprise n'a engendré d'un matériau l'autre que de faibles disparités, le verre mis à part qui est demeuré pour l'essentiel dans le système « classique ». L'introduction de l'économie de marché dans le système de reprise a permis aux collectivités locales de bénéficier d'une très sensible amélioration des recettes issues de la commercialisation des produits issus du tri des emballages ménagers.

Quant à la gestion de l'Acier de collecte sélective, plus de 20 % des contrats (représentants 40 % de la population sous contrats Barème D des sociétés agréées) ont globalement été signés en Reprise Garantie. Il en est de même pour 19 % des contrats Papiers-Cartons (30 % de la population), pour 18,5 % des contrats Aluminium (30 % de la population) et pour 16 % des contrats Plastiques (33% de la population).

Avec 99 contrats Papiers-Cartons et un tonnage cumulé sur les 2 premiers trimestres 2006 de près de 27 000 t (7 750 000 hab.). Federec s'avère sur ce matériau le 1^{er} acteur de la Reprise Garantie. C'est également vrai pour l'acier avec 83 contrats, 12 000 000 hab. et un tonnage cumulé de 3 250 t, pour l'aluminium avec 117 contrats, 8 450 000 hab. et 430 tonnes et pour les plastiques 113 contrats, 7 300 000 hab. et 10 700 t.

Malgré une mise en place rendue délicate par la nouveauté de la formule offerte, les professionnels de Federec, qui ont joué un rôle pilote dans le processus d'ouverture des marchés des produits issus du tri des emballages ménagers, ont ainsi démontré leur dynamisme à s'investir sur ces nouveaux marchés et se félicitent de la confiance que les collectivités locales leur ont, à cette occasion, accordé.

Communication :

Claude Platier

Amélie Legendre

Tel : 01 40 54 01 94

Federec
101 rue de Prony - 75017 Paris
Tél. 01 40 54 01 94 – Fax : 01 40 54 77 88
www.federec.org